



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 10 février 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière « oléagineux, protéagineux, fourrages séchés et plantes textiles » du 2 février 2010 : points-clés

Le Conseil spécialisé pour la filière « oléagineux, protéagineux, fourrages séchés, matières grasses d'origine végétale, plantes textiles et vers à soie » de FranceAgriMer s'est réuni le 2 février 2010 sous la présidence de Pierre Cuypers.

Marchés des oléagineux : situation mondiale, européenne et française

Brésil, Argentine : l'abondance des récoltes de soja oriente les cours mondiaux des oléagineux à la baisse

La production mondiale d'oléagineux devrait battre un nouveau record en 2009/10 : 252 Mt de soja, 60 Mt de colza et 31 Mt de tournesol.

Les récoltes sud-américaines de soja s'annoncent de nouveau abondantes après la sécheresse qui a frappé le Brésil et l'Argentine l'an dernier (127 Mt contre 97 Mt en 2009). Dans le même temps, la demande chinoise se stabilise. Les prix des oléagineux reviennent donc à des niveaux plus habituels.

Union européenne : récolte record de colza

En 2009/10, l'Union européenne, 6^e producteur mondial, a engrangé une récolte d'oléagineux record de 29 Mt, dont 3/4 de colza.

La production européenne de **colza** dépasse 21 Mt, en hausse de plus de 2 Mt par rapport à 2008. La France et l'Allemagne assurent plus de la moitié de la production européenne, respectivement 5,6 Mt et 6,3 Mt. La production européenne de **tournesol**, estimée à moins de 7 Mt, a pâti d'une baisse des rendements. Elle est en repli de 100 000 tonnes par rapport à l'an dernier. Bulgarie, Hongrie et Roumanie assurent désormais plus de la moitié de l'offre européenne. La production européenne de **soja** s'élève à 0,8 Mt, en progression de 100 000 tonnes par rapport à l'an dernier.

Conséquence de cette bonne récolte, la trituration progresse encore et devrait atteindre 22 Mt de colza et plus de 6 Mt de tournesol. En revanche, la trituration de soja régresse à 12 Mt.

À noter que les deux tiers de l'huile de colza produite alimentent les filières industrielles et notamment la filière biodiesel. Corollaire, on produit aussi davantage de tourteaux de colza et de tournesol, issus de la trituration après extraction de l'huile. Plus compétitifs en termes de prix que les tourteaux de soja importés, ils sont de plus en plus utilisés par les fabricants d'aliments du bétail.

France : trituration des graines oléagineuses dopée par l'abondance des récoltes

Les dernières estimations de FranceAgriMer confirment une récolte de **colza** exceptionnelle de 5,6 Mt, en hausse de près de 20 % par rapport à 2008/09. Sans atteindre le record de 2007/08 (1,6 Mha), la surface en colza a progressé de 40 000 ha par rapport à l'an dernier et couvre près de 1,5 Mha. Les rendements s'avèrent excellents dans la plupart des régions (38 quintaux/hectare). La collecte devrait être proche de 5,4 Mt. Compte-tenu des importations, désormais estimées à 470 000 tonnes, les disponibilités françaises dépassent 6,1 Mt, niveau jamais atteint. De ce fait, la trituration de graines de colza pour la fabrication d'huile pourrait atteindre 4,3 Mt, en hausse de près de 0,6 Mt par rapport à 2008/09. Les prévisions d'exportations françaises de colza, sont portées à près de 1,4 Mt, en raison de la demande soutenue du secteur du biodiesel en Europe. En dépit de la faiblesse du stock de report de colza (moins de 245 000 tonnes) prévu à l'issue de la campagne 2009/2010, les opérateurs pronostiquent une baisse des prix avec l'arrivée prochaine des récoltes brésilienne et argentine sur le marché mondial. Selon les premières estimations, les surfaces de colza resteraient assez stables en 2010. Proches de 1,47 millions d'hectares, elles seraient en très léger retrait de 8 000 ha par rapport à l'an dernier. Ce chiffre sera affiné au cours des prochains mois.

Malgré des rendements moins élevés qu'en 2008/09 et 2007/08, la production française de **tournesol** approcherait 1,7 Mt, avec des surfaces en hausse de près de 100 000 ha par rapport à l'an dernier. Selon les derniers bilans prévisionnels de FranceAgriMer, la collecte serait voisine de 1,6 Mt, volume inégalé depuis 2000. Avec des importations désormais estimées à 135 000 tonnes pour la campagne, les disponibilités françaises atteignent 1,9 Mt. Côté débouchés, la trituration de graines de tournesol pour l'extraction d'huile devrait dépasser 1,3 Mt, en progression de 120 000 tonnes par rapport à l'an passé. Les exportations sont attendues à un peu plus de 300 000 tonnes, niveau proche de celui réalisé au cours des deux dernières campagnes.

Pour le **soja**, la récolte française est désormais estimée à 114 000 tonnes, en hausse de 85 % par rapport à 2008. Malgré une progression sensible de la collecte par rapport à l'an dernier, les importations resteront conséquentes : 590 000 tonnes. Concernant les utilisations, la trituration est prévue à 520 000 tonnes, soit 40 000 tonnes de plus que l'an passé.

Malgré les démarches volontaristes de la filière pour accroître le production de **lin oléagineux**, cette culture n'a occupé que 10 000 ha en 2009 dans l'hexagone. La France, avec 18 000 tonnes engrangées, occupe la seconde place derrière le Royaume-Uni. À noter que la production européenne ne représente que 4 % de la récolte mondiale, fournie pour les deux-tiers par le Canada et la Chine.

La production française **d'huile d'olive** 2009 est prévue à moins de 5 300 tonnes, en baisse sensible par rapport au record 2008 (7 000 tonnes). Deux raisons expliquent ce recul : une baisse des rendements et la non récolte de certaines oliveraies provençales frappées par le froid et la neige en décembre 2009.

Regain d'intérêt des fabricants d'aliments du bétail français pour le pois et la féverole

Avec des surfaces et des rendements en hausse par rapport à 2008, la production française de **pois protéagineux**, estimée à 558 000 tonnes, progresse de 20 %. La collecte est désormais estimée à 439 000 tonnes.

Côté débouchés, les exportations devraient reculer par rapport à l'an dernier : 220 000 tonnes attendues, dont 70 000 tonnes seulement hors de l'Union européenne, en raison de la concurrence américaine sur le débouché indien. En revanche, la consommation intérieure retrouverait son niveau de 2007/08. Les fabricants d'aliments du bétail français, en particulier, devraient utiliser davantage de pois cette année (120 000 tonnes prévues contre 73 000 tonnes en 2008/09).

S'agissant de la **féverole**, la production 2009 est estimée à 437 000 tonnes, avec des surfaces en hausse de plus de 40 % par rapport à 2008 qui compensent largement un léger recul des rendements. La collecte est estimée à 385 000 tonnes. Les exportations restent le principal débouché, à destination notamment de l'Égypte. Au total, elles sont prévues à 255 000 tonnes, dont 225 000 tonnes en dehors de l'Union européenne. Pour les débouchés intérieurs, on note un regain d'intérêt des fabricants d'aliments du bétail pour la féverole, moins chère que le tourteau de soja. Leur consommation est portée à 53 000 tonnes, contre 12 000 tonnes l'an passé. Le stock de fin de campagne pourrait dépasser 70 000 tonnes, niveau élevé dans la perspective d'une récolte qui s'annonce abondante en 2010 : on prévoit en effet une augmentation des surfaces d'environ 30 %.

Comité « biomasse et biocarburants » : premières conclusions sur les besoins en biocarburants de première génération à l'horizon 2020

Le Comité biomasse et biocarburants de FranceAgriMer a présenté au Conseil ses premières conclusions concernant les besoins en biocarburants de première génération à l'horizon 2020.

Quels que soient les scénarii testés, les biocarburants de première génération seront nécessaires pour atteindre l'objectif d'incorporation de la directive « EnR ». Pour mémoire, cette directive européenne prévoit que la consommation d'énergie du secteur des transports soit assurée en 2020 par au moins 10 % d'énergies renouvelables.

Renforcer la compétitivité des entreprises de commercialisation et de transformation

FranceAgriMer a présenté au Conseil le dispositif d'intervention économique mis en place en faveur des entreprises d'aval de la filière, en vue de renforcer leur compétitivité. Trois types de mesures sont prévus :

- L'aide au conseil visant à financer une partie du coût de prestations fournies par des cabinets extérieurs dans le cadre de réflexions et de programmes d'actions engagés par des entreprises lors d'évolutions stratégiques.
- L'aide à l'investissement matériel destinée à soutenir les programmes d'investissement d'entreprises dans le cadre de projets stratégiques d'une durée de 3 ans ; ces programmes doivent s'accompagner d'une augmentation de capital d'un montant au moins égal à l'aide demandée.

Ces deux premières mesures sont réservées aux PME et entreprises de taille intermédiaire.

- L'aide à la restructuration des entreprises en vue de contribuer à l'émergence de leaders de taille européenne et à la constitution de pôles dans les bassins de production ; ce dispositif accompagne les prises de participations, créations de filiales communes, fusions et rachats.

Soutenir les actions collectives en faveur des produits sous signes de qualité

FranceAgriMer a recueilli l'avis favorable du Conseil concernant la mise en œuvre d'un dispositif de soutien aux actions collectives d'assistance technique destinées à développer les productions sous signes d'identification de la qualité et de l'origine dans le secteur des grandes cultures (agriculture biologique, label, AOP, IGP, spécialité traditionnelle garantie). Le Conseil spécialisé « céréales », puis le Conseil d'administration de FranceAgriMer, devront également se prononcer sur ce sujet.

Création d'un Comité Euro-Méditerranée transverse à toutes les filières

Le Conseil est informé de la création d'un Comité Euro-Méditerranée, transverse à toutes les filières, à l'initiative du directeur général de FranceAgriMer. Ce comité suivra les questions relatives aux productions agricoles euro-méditerranéennes (coopération internationale, valorisation des produits de qualité, organisation des filières, projet d'études...). Ce comité comprend un représentant de chaque Conseil. Le Conseil « oléagineux » a désigné pour sa part Gérard Tubéry pour participer aux travaux de cette instance.

Création d'un Comité oléicole

Les membres du Conseil sont informés de la création d'un Comité oléicole par le directeur général de FranceAgriMer. André Pinatel est nommé président de ce Comité.

Contacts presse FranceAgriMer

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54
Laurence Gibert Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
laurence.gibert@franceagrimer.fr